

PROJET D'ACCES AUX SERVICES AGRICOLES PAR LES TIC

Brève description du projet :

Le projet consiste à améliorer les services agricoles à travers l'utilisation des TIC afin de faciliter aux agriculteurs, exploitants et entrepreneurs l'accès aux informations dans le secteur agricole.

Objectif spécifique du projet :

L'objectif spécifique du projet est de contribuer à l'amélioration de la productivité des petites exploitations agricoles et à la sécurité alimentaire.

Résultats attendus :

Résultat 1 : L'accès des acteurs du secteur agricole et rural et en particulier des petits producteurs et entrepreneurs ruraux aux services de e-conseils agricoles est facilité.

Résultat 2 : Le développement des TICs dans le MAEP est maîtrisé.

Résultat 3 : Un système global d'information sur les marchés qui prend en compte les intrants agricoles et les besoins d'informations de toutes les filières végétales, animales et halieutiques est mis en place.

Résultat 4 : Les innovations visant l'introduction des TIC dans le secteur agricole sont soutenues.

Principales activités :

Les principales activités dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet sont :

- Mise en place d'un système de conseils agricoles aux agriculteurs par les TIC (e-conseil agricole) ;
- Elaboration du Schéma Directeur Informatique du MAEP 2016 – 2020 ;
- Mise en place d'un système d'Information sur les Marchés agricoles nationaux, régionaux et internationaux (SIM) par les TIC ;
- Développement d'une base initiale de plateforme et d'outils numériques de gestion intégrée des ravageurs (IPM) avec précision.

Localisation et cibles du projet :

Le projet vise les acteurs du secteur agricole et rural sur toute l'étendue du territoire national.

Durée du projet :

La durée de mise en œuvre du projet est de quatre (04) ans. Le démarrage est prévu pour 2016.

Financement :

Le financement de ce projet est assuré par l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste, le budget national et les bailleurs de fonds.

Partenaires associés :

Opérateurs de télécommunications, le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.